

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER

Du 18 octobre 2018

Concernant l'aménagement de la place du Clos

Le problème du traitement des eaux usées de la salle du Clos est examiné ce jour.

L'ensemble des eaux pluviales de la place et de la salle du Clos doivent être traitées dans des puisards adaptés car ces eaux ne doivent pas être rejetées en dehors de cette place. Compte tenu du manque de perméabilité des sols, et considérant qu'il est aussi nécessaire de prendre en compte le traitement des eaux pluviales de la cour de l'école élémentaire, l'agrandissement des puisards projetés est indispensable et accepté. Il engendrera un coût supplémentaire d'environ 20 000 € H.T. sur le coût prévisionnel des travaux, mais cette dépense est justifiée pour éviter l'inondation de la rue de l'église.

Véolia interviendra le 25 octobre 2018 pour effectuer la réparation de la conduite d'assainissement située entre la place de l'Orangerie et la place du Clos.

L'armoire électrique située sur la place du Clos est suffisante pour alimenter les futures bornes pour voitures et l'éclairage. La fontaine sera alimentée à partir de la salle de l'Orangerie.

La place équipée d'une borne électrique réservée aux personnes handicapées devient une place sans signalétique mais reste une place prioritaire.

Madame le Maire

Sylvie BOUCHET BELLECOURT